

**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2024-2025**
**Diplôme: Master**
**Domaine: Arts, lettres, Langues**
**Mention: Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales**
**Spécialité: Etudes Romanes**
**Finalité: Recherche**
**Option: Espagnol**

**S** Semestre  
**UE** Unité d'Enseignement (constitutif du Semestre)  
**EC** Elément Constitutif de l'UE

ELEMENT	M1ES01		MASTER 1	
	ENSEIGNEMENT		MODALITE D'EVALUATION	
	CODE	INTITULE	SESSION 1	SESSION 2
S1	1SMES001	SEMESTRE 1 (= S2 hors UE4)	<b>MOYENNE DU SEMESTRE (égale à la moyenne des UE du Semestre)</b> = UE1 (coeff. 8) + UE2 (coeff. 6) + UE3 (coeff. 12) + UE4 (coeff. 4) / 30	
UE1	MU1ES1EF	UE 1 : ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRE	<b>MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE)</b> = EC1 (coeff. 1) + EC2 (coeff. 1) / 2	
EC1	M1ESM201	Littératures XVI-XVIII	Ecrit (40%) et/oral (60%) <u>OU</u> Ecrit (100%) <u>OU</u> Oral (100%)	/
EC2	M1ESM202	Civilisation XIX-XXI	Ecrit (40%) et/oral (60%) <u>OU</u> Ecrit (100%) <u>OU</u> Oral (100%)	/
UE2	MU2ES1EF	UE 2 : TRADUCTION	<b>MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE)</b> = EC1 (coeff. 1) + EC2 (coeff. 1) / 2	
EC1	M1ESM211	Version	1 contrôle écrit	/
EC2	M1ESM212	Thème	1 contrôle écrit	/
UE3	MU3ES1EF	UE 3 : SPECIALITE (au choix: 2 séminaires obligatoires)	<b>MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE)</b> = EC (coeff. 1) + EC (coeff. 1) / 2	
EC1	M1ESM251	Littérature de l'Espagne classique	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
EC2	M1ESM252	Littérature de l'Espagne contemporaine	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
EC3	M1ESM253	Géopolitique	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
EC4	M1ESM254	Littérature catalane	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
EC5	M1ESM255	Littérature de l'Amérique latine	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
EC6	M1ESM257	Civilisation de l'Espagne	1 mini-mémoire (60%) + 1 écrit ou oral (40%)	/
EC7	M1ESM259	Civilisation de l'Amérique latine	1 mini-mémoire (60%) + 1 écrit ou oral (40%)	/
EC8	M1ESM260	Linguistique	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
EC9	M1ESM261	Arts visuels	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
EC10	M1ESM262	Littérature et civilisation	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
EC11	M1ESM263	Histoire Espagne XVI-XVIII	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
EC12	M1ESM264	Histoire Amérique coloniale XVI-XVIII	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
UE4	MU4ES1EO	UE 4 : TRANSVERSAUX	<b>MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE)</b> = EC1 (coeff. 1) + EC2 (coeff. 3) / 4	
EC1	M1ES1TIC	Documentation découverte	1 dossier sous forme de compte rendu	/
EC2	MK1ESLV2	LV2	Voir MMC de l'UFR concernée ou SIAL	/
S2	2SMES001	SEMESTRE 2 (= S1 hors UE4)	<b>MOYENNE DU SEMESTRE (égale à la moyenne des UE du Semestre)</b> = UE1 (coeff. 6) + UE2 (coeff. 4) + UE3 (coeff. 8) + UE4 (coeff. 12) / 30	
UE1	MU1ES2EF	UE 1 : ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRE	<b>MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE)</b> = EC1 (coeff. 1) + EC2 (coeff. 1) / 2	
EC1	M2ESM201	Civilisation XIX-XXI	Ecrit (40%) et/oral (60%) <u>OU</u> Ecrit (100%) <u>OU</u> Oral (100%)	/
EC2	M2ESM202	Littératures XVI-XVIII	Ecrit (40%) et/oral (60%) <u>OU</u> Ecrit (100%) <u>OU</u> Oral (100%)	/
UE2	MU2ES2EF	UE 2 : TRADUCTION	<b>MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE)</b> = EC1 (coeff. 1) + EC2 (coeff. 1) / 2	
EC1	M2ESM211	Version	1 contrôle écrit	/
EC2	M2ESM212	Thème	1 contrôle écrit	/
UE3	MU3ES2EF	UE 3 : SPECIALITE (au choix: 2 séminaires obligatoires)	<b>MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE)</b> = EC (coeff. 1) + EC (coeff. 1) / 2	
EC1	M2ESM251	Littérature de l'Espagne classique	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
EC2	M2ESM252	Littérature de l'Espagne contemporaine	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
EC3	M2ESM253	Géopolitique	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
EC4	M2ESM254	Littérature catalane	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
EC5	M2ESM255	Littérature de l'Amérique latine	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
EC6	M2ESM257	Civilisation de l'Espagne	1 mini-mémoire (60%) + 1 écrit ou oral (40%)	/
EC7	M2ESM259	Civilisation de l'Amérique latine	1 mini-mémoire (60%) + 1 écrit ou oral (40%)	/
EC8	M2ESM260	Linguistique	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
EC9	M2ESM261	Arts visuels	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
EC10	M2ESM262	Littérature et civilisation	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
EC11	M2ESM263	Histoire Espagne XVI-XVIII	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
EC12	M2ESM264	Histoire Amérique coloniale XVI-XVIII	1 mini-mémoire (70%) + 1 écrit ou oral (30%)	/
UE4	MU4ES2EF	UE 4 : MÉMOIRE*	<b>MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE)</b> = EC1 (coeff. 1)	
EC1	M2EIE MEM	Mémoire	1 mémoire écrit + soutenance après autorisation du/de la directeur.trice de recherche (en session 1 ou 2)	

**\*MÉMOIRE ET SOUTENANCE**
**Règles de progression : M1**

La soutenance du mémoire relève d'un accord entre le directeur ou la directrice de recherche et l'étudiante ou l'étudiant concerné(e). Dans tous les cas, le directeur ou la directrice informe l'étudiante ou l'étudiant quant à la conformité ou non de son mémoire aux exigences et attendus de la formation. Une note seuil de 08/20 est requise pour le mémoire pour l'obtention de l'année.  
La soutenance du mémoire de première année, assortie de la condition de la note seuil de 08/20 est obligatoire pour le passage en deuxième année et la soutenance du mémoire de seconde année, assortie de la même condition de note seuil de 08/20, est obligatoire pour l'obtention du diplôme de Master. En M1 l'étudiant(e) doit rendre son mémoire à son directeur ou sa directrice au moins dix jours avant la date présumée de soutenance, après avoir maintenu des échanges régulier avec lui ou avec elle. Il doit l'envoyer aux membres du jury au minimum dix jours avant la date retenue pour la soutenance.

**Soutenance**

La soutenance effective du mémoire en M1 et en M2 est obligatoire.

En M1, elle se déroule en présence au moins du directeur ou de la directrice de recherche. En M2, elle se déroule en présence d'un jury composé d'au moins deux membres, parmi lesquels l'un doit être obligatoirement titulaire de l'HDR.

**Quand et comment faut-il rendre son travail ?**

L'attention des étudiant(e)s est attirée sur le fait qu'il ou elle avance dans la rédaction du mémoire en rendant compte régulièrement à son directeur ou à sa directrice du travail effectué et des difficultés rencontrées. Ce n'est pas quelques jours avant la soutenance qu'il faut faire part de problèmes qui n'auraient pas été discutés en cours d'année avec le directeur ou la directrice de recherche. Il est souhaitable, à la fin du premier semestre, d'avoir mis au point un plan prévisionnel détaillé du mémoire, l'amorce d'un corpus et des éléments de bibliographie. À la fin du second semestre, et au plus tard, dix jours avant la dernière session de septembre, chaque étudiant(e) doit rendre le mémoire rédigé et présenté.

**Note de cadrage**
**Assiduité**

Pour être considéré(e) comme assidu(e), l'étudiant(e) doit être présent(e) à tous les cours (cours magistraux et travaux dirigés), ainsi qu'à toutes les épreuves organisées pour le contrôle des connaissances (CCI, CM ou CT), à l'écrit ou à l'oral.

**Justificatifs d'absence acceptés lors d'une absence à un DST (CCI) :**

En plus des certificats médicaux et administratifs qui sont acceptés de droit, sont susceptibles d'être acceptés comme justificatifs d'une absence non médicale ou non administrative, les justificatifs suivants :

Un certificat de décès ou de maladie grave d'un proche / Un certificat de mariage ou de naissance / Une convocation d'un organisme officiel ou tout autre document équivalent / Une convocation pour l'examen du code ou du permis de conduire / Une attestation datée par la RATP, SNCF, etc. d'un retard dans les transports (incident, grève, ...).

Dans tous les cas, la pièce justifiant l'absence doit être présentée auprès de l'enseignant(e) et du secrétariat pédagogique concerné, dans un délai de rigueur de 4 jours ouvrés. Il est possible dans un premier temps de l'envoyer par mail, mais la présentation de l'original à l'enseignant(e) et au secrétariat pédagogique dans les meilleurs délais est tout aussi impérative.

**Absences injustifiées aux TD**

En cas de trois absences non justifiées aux TD d'une EC, la moyenne à l'EC sera divisée par 2. À cet effet, un contrôle des présences sera effectué à chaque séance de TD (appel, émargement).